

STAGE DE PRÉ-RENTRÉE GROUPE COMPÉTITION

Comme les douze saisons passées, notre club va organiser un stage de pré-rentree de preparation à Giffaumont les 31 août et 1^{er} septembre 2019 en collaboration avec d'autres clubs.

Nous comptons sur la collaboration de tous, notamment pour tous ceux qui ont accédé cette saison à un niveau régional et plus. Le club financera une partie de ce stage. L'idée est de démarrer la saison avec de bons repères par rapport à des judokas de clubs extérieurs à notre région pour situer le travail que nous devons mettre en place la saison 2019/2020. Ce stage est ouvert à tous : cadets et plus (2005 et avant), minimes 2 ET (2006)

Afin de confirmer nos inscriptions à Giffaumont, je vous demanderai de renvoyer votre inscription avant le **mercredi 10 juillet 2019** au secrétariat du club, impérativement (le secrétariat du club sera fermé du 29 juillet au 25 août 2019 inclus).

Nous comptons sur la collaboration de tous.

Le Directeur Technique

Date du stage : Samedi 31 août 2019, accueil à 9H00

Fin du stage : Dimanche 1er septembre 2019 vers 16H00

Obligation de faire les deux journées complètes (aucun judoka ne sera accepté en demi-journée)

Prévoir sac de couchage

Encadrement : VINCENT Baptiste – OUALI Mohamed – THIBONNET David – CLERGET Francis –
LEGOUX Clément

Coût réel du stage : 80 €

Soit déduction participation du club

- Seniors 1ère division : Gratuit
- **Autres : 40 €**

(Le stage sera remboursé en fin de saison comme les autres stages)
Libeller le chèque à l'ordre du Judo club Marnaval Saint-Dizier 52

✂=====

Coupon-réponse à renvoyer au secrétariat du club **avant le mercredi 10 juillet 2019,**
accompagné du règlement financier (chèque à l'ordre du Judo club Marnaval 52)

NOM : _____ Prénom : _____ Catégorie d'âge : _____

() Participera () ne participera pas
au stage de pré-rentree interclubs à Giffaumont, les 31 août au 1er septembre 2019

Motif de la non-participation : _____

Les personnes ne participant pas au stage ne pourront prétendre à des tournois de preparation durant la saison.

Pour les mineurs : Joindre l'autorisation parentale ci-jointe

ATTENTION : Votre licence ne vous couvre que jusqu'au 31/08/2019, aussi pour participer à ce stage, vous devrez renouveler votre inscription avant cette date.

Possibilité de prendre sa licence 2019/2020 et son inscription complète
à partir du 1er juillet 2019

JUDO CLUB MARNAVAL/SAINT-DIZIER 52
STAGE DU 31 AOÛT 2019 & 1ER SEPTEMBRE 2019

AUTORISATION PARENTALE

A rendre au secrétariat du club avec le coupon-réponse et chèque d'inscription

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Catégorie : () Cadet(s) () Junior(s) () Minimes 2 (ET) (cocher la case correspondante)

Je soussigné(e), agissant en qualité de

autorise les responsables de ce stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

N° Sécurité Sociale :

Mutuelle complémentaire : N° d'assuré :

Personne à prévenir en cas de besoin :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse :

Nom et adresse du médecin de famille :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Fait à : le

Signature de la personne ayant autorité parentale